

## Compte-rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion du comité des riverains du 06 avril 2023

### Participants:

#### **Mairie du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris :**

- Philippe GOUJON, Maire du XV<sup>e</sup>
- Claire de Clermont-Tonnerre, Conseillère de Paris, adjointe à l'urbanisme, au paysage urbain, au patrimoine et à l'aménagement des rives de Seine
- Jean-Yves PINET, Adjoint à la voirie, de la sécurité civile et de la sécurité routière  
*Excusée : Valérie GIOVANNUCCI, Adjointe en charge du quartier Cambronne/Garibaldi*

#### **Représentants du quartier :**

- Laurence DE LEUSSE
- Emmanuelle BERENGIER
- Gérard ROUBICHOU
- Olivier MENEGOL
- Christine LEGRAND
- Anaëlle CARAYON
- Frank BRACQ
- Mesdames, LEKIEFFRE, PAILLER (directrices écoles)
- Valérie DE MONTVALLON
- *Excusés : Jean-Claude ZEMMOUR, Anna BURLLOT, Mme ARMINJON*

#### **Préfecture de région Île-de-France, Préfecture de Paris :**

- Christophe JEAN, Secrétaire général aux moyens mutualisés
- William VEDEL, Chargé de mission
- Mme DOGO, Chargé de mission immobilier

#### **Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (Maîtrise d'ouvrage) :**

- Emmanuelle GAY, Directrice régionale
- Jérôme PINAUD, Directeur Stratégie et projets immobiliers
- Abdelhamid ESSALHI, Chargé de projet plan de relance-projet Miollis

#### **SPIE Batignolles (Entreprise travaux) :**

- Thierry RAYNAUD Directeur de travaux
- Jérôme MEUNIER, Conducteur de travaux

#### **Maîtrise d'œuvre :**

- Frédéric Nantois, Architecte (AIA)

## 1) Introduction :

**Emmanuelle GAY** rappelle l'état d'avancement du projet, ainsi que la place de la concertation dans sa conception. Le projet a dû aussi franchir plusieurs étapes. Place dorénavant à la phase travaux qui diffère sur plusieurs points avec l'étape précédente, mais la DRIEAT compte continuer comme avant, dans une relation de proximité avec la mairie du XV<sup>e</sup> et les riverains.

**Christian JEAN** indique que la Préfecture sera très attentive à la bonne mise en œuvre des travaux et la qualité de la concertation, comme ça a été le cas jusqu'alors.

**Philippe GOUJON** rappelle que le projet est un exemple du point de vue de la concertation – la commissaire-enquêtrice l'ayant aussi qualifié ainsi. C'est également un embellissement du paysage urbain. Il y avait d'énormes inquiétudes au départ, et les concepteurs ont tenu compte de cela. Il est rare qu'un projet réunisse autant de qualité et la Mairie espère que la suite soit aussi bonne, vu le contexte urbain assez compliqué.

**Emmanuelle GAY** précise que le fait d'avoir été occupant du site a permis d'être plus sensible aux points d'attention. Les maîtres d'ouvrage souvent ne vivent pas sur place, et on le voit dans la conception du projet, malgré un diagnostic préalable, aussi qualitatif soit-il. La DRIEAT reste très proche du site (actuellement au Ponant dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris), et l'équipe projet sera très présente dans le quartier.

## 2) Déroulé de la présentation :

**Jérôme PINAUD** précise le déroulement de la réunion, puis le rôle du comité des riverains, qui doit être une interface entre les riverains et les porteurs du projet. Les riverains membres ont proposé leur candidature après l'appel lancé sur le site web. Il évoque l'avancement du projet depuis la dernière réunion et notamment la passation récente du site Miollis à l'entreprise SPIE, le 3 avril 2023. Il rappelle aussi les enjeux et caractéristiques du projet.

**Thierry RAYNAUD** présente l'équipe travaux ainsi que les différentes entreprises qui travailleront sur le chantier. **Frédéric NANTOIS** présente la maîtrise d'œuvre.

**Jérôme MEUNIER** évoque le calendrier des travaux, et notamment l'installation de la clôture et de l'échafaudage sur la rue Miollis. Un passage piétons libre sera également maintenu. **Un représentant du quartier** demande si les stations de chargement de véhicule électrique seront maintenues ? La réponse est « oui ». **Jean-Yves PINET** demande à ce que ce sujet soit précisé avec les services de la voirie de la mairie du XV<sup>e</sup>.

**Une représentante du quartier** demande des précisions sur les nuisances. **Jérôme MEUNIER** précise que les nuisances seront limitées et cite à titre l'exemple les démolitions intérieures dont le bruit sera limité grâce au maintien des fenêtres le temps de la dépose. **Emmanuelle GAY** complète en indiquant que les démolitions se feront à compter de début juin, et un peu en automne. L'essentiel sera donc en été, pendant les vacances.

**Une représentante du quartier** demande s'il y a des risques sanitaires liées au désamiantage. **Thierry RAYNAUD** confirme que non, car le désamiantage se réalise en confinement total par une société spécialisée. Tout est réglementé, en sachant que ce n'est pas un gros désamiantage. **Jérôme PINAUD** ajoute qu'un diagnostic amiante a été fait. **Jean-Yves PINET** dit que normalement il ne devrait avoir

aucun souci. Le service voirie de la Mairie réalise souvent des désamiantages par exemple. Il faut tout de même garder une vigilance sur le bruit des ventilateurs.

**Jérôme MEUNIER** évoque les engagements et l'organisation du chantier tels que la gestion des nuisances, la base-vie, l'entrée et la sortie du site des engins gérées notamment par l'homme-traffic (avec une vigilance accrue au moment des entrées/sorties scolaires), le plaquage des poussières, l'absence d'éclairage, l'impossibilité de survol de charge par la grue en dehors de l'emprise du terrain ou encore la vidéo-surveillance. **Une représentante du quartier** questionne au sujet de la base-vie. **Jérôme MEUNIER** indique que le nombre de niveaux du bungalow augmentera en fonction de l'effectif (sans dépasser R+2). Personne ne dormira sur place : les ouvriers se changent dans la base-vie le matin. Ils y déjeunent également, et disposent à l'intérieur de sanitaires. A 18h plus personne n'est présent sur le chantier. **Jean-Yves PINET** rappelle la volonté de la Mairie de ne pas avoir de livraison pendant les horaires d'entrée des écoles le matin.

**Jérôme MEUNIER** décrit les installations de chantier sur un plan. **Thierry RAYNAUD** prend l'exemple du déménagement, en rappelant qu'il s'est fait sans nuisance, car la configuration du site le permet (camions à l'intérieur).

**Une représentante du quartier** demande s'il va rester des parkings à l'intérieur après les travaux ? **Emmanuelle GAY** précise que la DRIEAT a prévu de réduire fortement le parking voiture et d'augmenter le parking vélo. Il ne sera plus possible par exemple pour les employés du site ou les visiteurs d'accéder en voiture après la rénovation. Seules seront maintenues les places pour les véhicules de service assurant des missions de service public du service public, et 4 places réservées pour les personnes à mobilité réduite (PMR). **Un représentant du quartier** questionne à propos de la désimperméabilisation des sols. **Frédéric NANTOIS** indique que la désartificialisation des sols est importante dans le projet, avec globalement une meilleure gestion des sols. Sur la question du stationnement, **Emmanuelle GAY** complète en disant que la DRIEAT conduit une politique de réduction du parc de véhicules, cette intention ayant été prise en compte partiellement. **Philippe GOUJON** indique que le souhait de la Mairie était qu'il n'y ait plus du tout de voiture sur le site.

**Jérôme MEUNIER** évoque la signalétique du chantier, qui sera installé courant avril, et précise qu'un étage sera ajouté à la base vie à partir du mois d'octobre. Aucune fenêtre de la base vie ne donnera les habitations voisines. **Jérôme MEUNIER** révoque les principales installations rue Miollis, les entrées et sorties de camions, les échafaudages, le maintien du passage piéton ainsi que la sécurisation via l'homme trafic. Il précise les horaires de chantier (7h30-18h), et indique que les travaux le samedi seront exceptionnels et feront l'objet d'une information au préalable.

**Une représentante du quartier** indique que la configuration du site fait que le son monte rapidement. Il demande si les camions arriveront à 7h30, ou bien à 5h30 en attendant l'ouverture du chantier ? **Thierry RAYNAUD** répond que le chantier commence à 7h30, et qu'avant cet horaire aucun véhicule n'occupera la rue. Les véhicules resteront si besoin sur une zone d'attente en dehors du quartier, afin de ne pas stationner sur la rue Miollis. **Jean-Yves PINET** confirme que la zone d'attente sera située au « Quai d'Issy », qui a l'avantage d'être une zone sans résident.

**Un représentant du quartier** demande ce qu'il adviendra des places de stationnement sur la rue Miollis et des bornes de recharge. **Thierry RAYNAUD** confirme que les places et bornes seront laissées, sous réserve d'acceptation du service voirie. **Jean-Yves PINET** indique que le stationnement en épi aura vécu sur la rue Miollis, et qu'il est probable qu'elles soient supprimées. **Emmanuelle GAY** rappelle que pour les questions relatives à l'espace public, c'est à la Mairie qu'il faut s'adresser. **Philippe GOUJON** ajoute qu'il y a des projets sur la rue Miollis, et qu'il a été souhaité qu'elle soit totalement rendue aux piétons. Mais le nombre d'usages sur cette rue rend compliqué la mise en œuvre de cette option. Quoi

qu'il en soit, la rue sera apaisée, et il y aura au minimum une végétalisation au droit du bâtiment de la DRIEAT. **Emmanuelle GAY** ajoute qu'on constate qu'il y a encore besoin de véhicules, notamment pour le fonctionnement du service public, les livraisons, la cantine, etc.

**Une représentante du quartier** demande si les vélos peuvent prendre la rue Miollis en sens interdit. **Jean-Yves PINET** confirme qu'on rencontre des problèmes avec les contre-sens cyclables. **Philippe GOUJON** ajoute que le Code de la route impose des voies cyclables dans toutes les zones 30 – bien que et Paris est classé zone 30 –, sauf si la municipalité considère qu'il y a une dangerosité anormale.

**Emmanuelle GAY** revient sur le sujet des horaires, en indiquant que l'entreprise travaux utilisera les créneaux du matin avant et après l'entrée des classes. **Une représentante du quartier** indique que la nuisance des camions le matin est une nuisance à part-entière.

**Une représentante du quartier** demande si un numéro de téléphone est prévu. **Jérôme PINAUD** répond qu'une boîte mail est prévue. Cela est plus pratique car pour un numéro, seule une personne pourra répondre, alors que la boîte mail sera gérée par plusieurs personnes. Une boîte mail existe déjà (concertation@renovation-miollis.fr), mais elle va être remplacée. La DRIEAT diffusera aussi des informations sur le site web, et une lettre d'information sera distribuée à tous les riverains. Une boîte aux lettres est aussi prévue à l'entrée du chantier. **Jérôme PINAUD** évoque les différents référents à contacter.

**Une représentante du quartier** demande ce qu'il faut faire s'il y a une urgence. **Jean-Yves PINET** répond que le week-end il faudra appeler la mairie. Il y a aussi le gardiennage du site Miollis, il ne devrait donc pas avoir de soucis pour avoir une réponse.

**Une représentante du quartier** évoque le sujet des rats qui quittent le chantier pour aller dans les immeubles avoisinants. **Philippe GOUJON** indique qu'il n'y a pas de solution à cela.

**Un représentant du quartier** se pose la question du respect du calendrier des travaux. **Emmanuelle GAY** répond que le maître d'ouvrage demande à ce que le calendrier soit respecté par les entreprises, et qu'il y a un cahier des charges à prendre en compte. La meilleure façon de limiter les nuisances c'est effectivement que le chantier ne s'étale pas dans le temps.

### 3) Derniers questions et conclusion :

**Un représentant du quartier** rappelle que l'État a très bien mené la concertation dans ce projet.

**Un représentant du quartier** demande s'il y a eu une démarche de référé préventif ? **Thierry RAYNAUD** confirme que tous les appartements mitoyens ont été expertisés aujourd'hui.

**Jérôme PINAUD** informe que sera rédigé prochainement le compte rendu et le bulletin d'information, que le site web sera mis à jour et que le prochain comité aura probablement lieu en juin, au moment du gros œuvre.

**Claire DE CLERMONT-TONNERRE** propose qu'une visite du chantier soit faite un jour, notamment avec les élèves de l'école par exemple. Il y a une réflexion à avoir par rapport à cela.

**Un représentant du quartier** demande le montant de l'enveloppe budgétaire pour ce projet. **Jérôme PINAUD** précise que le budget « études et travaux » est de 50 millions d'euros.

**Un représentant du quartier** rappelle que le projet est une bonne nouvelle pour le quartier, notamment avec plus de personnes qui seront présentes en journée. **Emmanuelle GAY** ajoute qu'il

faudra certes passer par l'étape travaux, mais il est certain que le projet Miollis va améliorer l'insertion du site dans le quartier.

**Jérôme PINAUD remercie les membres du comité des riverains pour leur présence à la réunion. La séance est levée.**